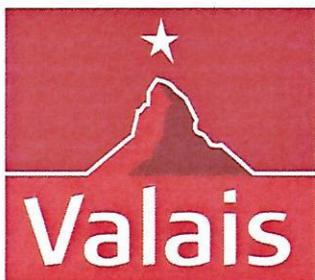


Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le Règlement d'utilisation de la marque Valais® et le Règlement d'attribution et d'utilisation de la Marque Valais ® pour les produits agricoles et agroalimentaires du 10.04.2008; ainsi que le(s) cahiers des charge(s) spécifique(s) de la Marque Valais ®

sont respectées par:

Fabrice Fruits Sàrl
Rte de Mon Moulin 8
1906 Charrat

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

selon liste annexe

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2019

Numéro d'enregistrement OIC-MVSFRU-0717-82684

Lausanne, le 17 juillet 2017

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Roman Tscherrig
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.